

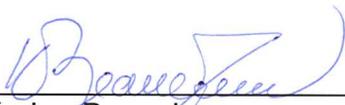


AVIS DE MOTION

6.9 Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 04-2020 – Garde et contrôle des animaux

La conseillère Dominique Lussier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 04-2020 relatif à la garde et au contrôle des animaux sur le territoire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud. La directrice dépose le projet de règlement en lien.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 7 octobre 2020



Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière